

Les descendants de Sulpice



Recueil des actes des Darnault

commune de Chabris (Indre)

**BAPTEME
NAISSANCE**

N° 38

L'AN mil huit cent soixante-six, le quinze
du mois de mai à sept heures du soir par-devant

Doireau Nous *Gustave Hippolyte Boré de Larivière* maire et
Officier de l'Etat civil de la commune de *Chabris*

Sidore canton de *Saint-Christophe-en-Bois* département de l'Indre, est comparu

Silvain *Silvain Doireau* âgé de vingt-six
ans profession de *laboureur* domicilié à *la maison*
biellée commune de *Chabris* lequel nous a

gusor, légitim présenté un enfant du sexe *masculin* né à jour ou son domicile
à *trois* heures du *soir* de lui déclarant et de

Marie *Bromard* sa femme sans profession
âgé de *vingt* ans demeurant à

Laveille et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de *Sidore Silvain*

Les dites déclaration et présentation faites en présence de *Alexis*
Commeau premier témoin majeur,

âgé de *vingt-trois* ans profession de *vigneron*
domicilié à *Chabris*

et de *Augustine* *Legeron* second témoin majeur,

âgé de *vingt-trois* ans profession de *Instituteur*
domicilié à *Chabris*

et ont les déclarant et témoins, *signés avec nous après*
lecture faite

Legeron

A. Commeau

Doireau
h. Boré de Larivière

MARRIAGE

N^o 19
Gautrat
Pierre-Désiré
et
Darnault
Georgette
garçon et fille

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le seize du mois
de Mai à onze heures du matin par devant
Nous Monsieur Gustave Marie-Antoine Boul de Larivière
Conseiller d'arrondissement, Maire et
Officier de l'Etat civil de la commune de Chabris
canton de Saint-Christophe département de l'Indre, sont comparus
publiquement, en la Maison Commune M. Pierre-Désiré
Gautrat, cultivateur
agé de vingt-sept ans, né à Don-le-Pôlier (Indre)
le vingt-sept juillet mil huit cent soixante
demeurant à la Maison-bûche, Commune de Chabris
fils majeur de Pierre Gautrat
profession de Cultivateur

demeurant à la dite maison-bûche, Commune de Chabris, ici présent
et de Marthe Gouin en son vivant, en
profession demeurant avec lui. - Lesdits époux
déclarent ici avec serment, ainsi que le quatorzième ci-après désigné, que
Marthe Gouin, ainsi présumée dans son acte de décès et d'acte de décès.
Et M^{lle} Georgette Darnault, sans profession,
agée de deux-sept ans,

Il a été déclaré de naissance
du futur est bien la
même personne, c'est-à-dire
à dire la défunte
mère de futur époux,
la présente déclaration
faite conformément
à l'avis du Conseil
d'état de l'acte de mariage
mil huit cent huit.

née à Parçay (Indre) le vingt-trois avril mil huit cent
soixante-neuf, demeurant
à Chabris
Christophe Darnault
profession de Cultivateur
demeurant à la Picacellie,
commune de Chabris
et de Mari Bonnier
sans profession
demeurant avec lui, tous les

deux présents
Gautrat
Gautrat

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté
entre eux, et dont les publications ont été faites à la Mairie de Chabris
le deux dimanche consécutifs, vingt-neuf avril et six mai,
présente année.

Darnault

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit
à leur réquisition; après avoir donné lecture, 1^o de toutes les pièces produites
l'appui du présent Acte, savoir: de l'acte de naissance du futur époux

Bonnier
Gouin

Darnault

Boulevard

Mairie de Chabris



de l'acte de décès de sa mère, Mabelle Gouin, survenue à Gen-
le-pailler, le trois décembre, mille huit cent soixante sept, de l'acte
de naissance de la future épouse, tous annexés, du Notaire de
notaire qui a passé le contrat de mariage.

2° du chapitre 6, titre 5, du Code civil, intitulé: du Mariage;
Nous avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se
prendre pour Mar et Femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement et après nous être assuré du consentement des ascendans des
futurs époux, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Pierre Désiré
Gautrat et Georgette Darnault
étaient unis par le mariage.

Interpellés de répondre si Oui ou Non il a été fait un Contrat de mariage,
les Epoux ont répondu que oui et que l'acte a été fait par M^r
Canard, notaire à Chabris, le trois mai, mille huit cent
quatre vingt huit.

De tout qu'il nous avons dressé acte en présence de M. M. Henri
Gautrat

âge de vingt deux ans, profession de cultivateur
demeurant à Chabris, frère de l'époux
de Joseph Goumain

âge de trante deux ans, profession de Cultivateur
demeurant à Chabris, beau-frère de l'époux
de Baptiste Darnault

âge de trante sept ans, profession de tailleur d'habit
demeurant à Vatan (Isère), parent de l'époux
et de Henri Bouvion

âge de vingt sept ans, profession de Cultivateur
demeurant à Chabris, parent de l'époux

Lecture faite du présent acte, les parties comparantes et les témoins ont
signé avec nous, sauf le père de l'époux qui a dit ne le savoir.

Gautrat Darnault Bouvion

Darnault Bouvion et

Goumain

Gautrat

Moulin-Bouvier